



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 505.084

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Système de jeu de construction à éléments variés assemblés.

M. ALBERT MERICANT résidant en France (Seine).

Demandé le 22 octobre 1917, à 12^h 13^m, à Paris.

Délivré le 28 avril 1920. — Publié le 22 juillet 1920.

Cette invention a pour objet un jeu de construction comprenant un certain nombre d'éléments ou pièces détachées rappelant par leur conformation les parties caractéristiques d'un édifice : maison d'habitation, villa, mairie, hôtel de ville, église, château, palais, halle, gare de chemin de fer, hôtel, ferme, etc., de construction courante.

Ces éléments sont, par exemple, des soubassements, piliers, planchers, panneaux, pentes de toitures, tenons et faîtière, terrasses, portes, fenêtres, mansardes, toits de mansardes, balustrades, crêtes, panneaux de toitures, etc. Ces éléments de dimensions variables permettent l'exécution d'un très grand nombre d'édifices ou de constructions de formes très diverses établis dans des styles variés et présentant des caractéristiques distinctives rappelant les édifices de construction réelle énumérés ci-dessus et tous autres que l'on peut imaginer.

Ces éléments peuvent être confectionnés en bois, en carton, en papier mâché ou comprimé, en composition à base de ciment, plâtre ou encore en galalith, ébonite, caoutchouc durci, etc. et en général en une matière non friable, résistante, indéformable susceptible d'être taillée, débitée ou moulée.

Ces éléments peuvent être employés dans leur état naturel ou encore être peints ou colorés ou revêtus de papier présentant des dessins.

Ces éléments sont établis de manière à pouvoir se pénétrer partiellement, s'assembler les uns avec les autres, de telle manière que leur enchevêtrement réalise une construction 35 solide dont les diverses parties sont fermement réunies et de position invariable même durant les déplacements du jouet ainsi réalisé.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, un édifice jouet réalisé avec ces 40 éléments de construction dont quelques-uns sont montrés en vue détachée.

Fig. 1, 2 et 3 représentent l'édifice jouet en élévation latérale et en profil.

Fig. 4 montre en élévation longitudinale et 45 en plan les extrémités d'un pilier.

Fig. 5 montre un élément constituant un type de soubassement.

Fig. 6 montrent en élévation et plan l'assemblage de deux éléments placés perpendi- 50 culairement d'un autre type de soubassement.

Fig. 7 représente en plan une disposition de plancher supposé carré.

Fig. 8 montre en plan un tenon ou faîtière autrement dit un élément servant à chaîner ou 55 maintenir le parallélisme des piliers dans leur hauteur.

Comme on le voit dans les figures 1 à 3 un édifice-jouet est établi avec des piliers 1 de hauteur variable; chaque pilier (voir fig. 4) 60 est constitué par un prisme quadrangulaire de section carrée présentant sur chacune de ses

4 faces une cannelure longitudinale médiane *a*, celle des extrémités du pilier qui doit constituer la base est découpée de part en part vis-à-vis des cannelures *a* sur une portion de sa hauteur, en *b*, correspondant à la hauteur des éléments 2 constituant les soubassements (voir fig. 5 et 6) de sorte qu'à cet endroit le pilier affecte la forme d'une pièce doublement fourchue dont les 4 branches prismatiques de même dimension emprisonnent les deux plans perpendiculaires formant le croisement des éléments 2 composant le soubassement. comme représenté en A fig. 6.

Les soubassements 2 sont constitués par des règles plates *c* (fig. 5 et 6) coupées d'entailles *d* dans la moitié de leur hauteur, de telle sorte que l'assemblage de deux éléments 2 placés perpendiculairement en enchevêtrant leurs entailles correspondantes *d* constitue un assemblage rigide indéformable.

Les planchers 3 sont formés de pièces planes minces *e* (voir fig. 7) dont les angles *f* sont découpés pour laisser le passage des piliers 1.

Des panneaux 4 pleins ou coupés pour simuler les fenêtres, portes, œils de bœufs, portiques de tous styles sont coulissés dans les rainures *a* des piliers 1 pour remplir les intervalles et compléter l'illusion de la construction qu'on désire édifier.

Pour maintenir dans la hauteur le parallélisme entre les divers piliers 1 et chaîner en quelque sorte les éléments de cet édifice on dispose à des niveaux différents dans leur hauteur des éléments 5 dits tenons ou faitières (voir fig. 8) qui sont percés d'ouvertures *g* ayant la section droite des piliers 1, qui doivent les traverser; ces éléments 5 de formes très diverses, appropriées au plan de l'édifice, sont combinés pour former des planchers ou des terrasses 6.

Pour former des toitures on glisse dans les cannelures *a* des piliers 1 des panneaux 7 ayant la pente désirée du toit et on applique

en arrière parallèlement au bord incliné de ces panneaux la pièce inclinée formant toiture.

En face des mansardes 9 on peut disposer des éléments massifs 10, à deux pentes, simulant la toiture de la mansarde. Au-dessus des terrasses 6 des balustrades 11 constituées par des panneaux découpés sont glissées dans les rainures *a* des piliers.

Le sommet des piliers 1 pourrait être surmonté d'une tête pyramidale ou d'autre forme, de vases s'assemblant avec le pilier 1 par un assemblage comparable à celui de la base du pilier représentée fig. 4.

On conçoit que le nombre des éléments constitutifs de ce jeu de construction étant variable dans chaque boîte de jeu et tous établis d'après le même module, le joueur peut réaliser en combinant de diverses manières ces éléments plusieurs constructions différentes. L'apport d'un certain nombre de ces éléments et d'autres d'un type différent dans une autre boîte permettront au joueur d'édifier un plus grand nombre d'autres constructions ou d'édifier des constructions plus importantes, plus décoratives.

RÉSUMÉ.

Un système de jeu de construction permettant d'édifier avec des éléments en nombre variable, de conformation diverse rappelant l'aspect de soubassements, piliers, planchers, toits, mansardes, portes, fenêtres, terrasses, balustrades, crêtes, etc. des maisons d'habitation, villas, mairies, hôtels de ville, églises, châteaux, palais, halles, gares, fermes, etc. de styles variés, lesdits éléments étant établis de manière à s'assembler les uns aux autres pour que leur enchevêtrement réalise une construction solide et indéformable rappelant les édifices de construction réelle précités.

MÉRICANT.

Par procuration :
MAULVAULT.

